

COMMUNE DE THEY SOUS MONTFORT

	<p>PROCES VERBAL REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 17 OCTOBRE 2024</p>	<p>Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de Conseillers présents : 07 Nombre de Conseillers votants : 07 Suffrages exprimés : 07</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le JEUDI 17 OCTOBRE 2024 à 20 heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL est dûment convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 15 octobre 2024, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel NICOLAS, Maire.

Etaient Présents : Messieurs CAMUS Patrice et FAUCHERON Pascal, madame GRAINGEOT Lucette, Messieurs FATET Laurent, LEVEQUE Jean Paul, NOEL Hugues

Absent(s) Excusé(s):

Absent(s) Non Excusé(s): Messieurs COMESSE Cyrille, GOURVES Jean François et MARSAL Mathieu et Madame CHOLE Elisabeth

Conformément à l'article L 2121.15, Madame GRAINGEOT Lucette a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du Jour

-
- 2024-27 – APPROBATION DU RPQS 2023 DU SYNDICAT DES EAUX DE THUILLIERES
- 2024-28 – DEMANDE D'ADHESION AU SDANC
- 2024-29 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR DEUXIEME TRANCHE AMENAGEMENT GRANDE THEY
- 2024-30 – CONVENTION DE MISE A DISPOSTION DE PERSONNEL
- 2024-31 – ASSIETTE DES COUPES DE L'EXERCICE 2025 EN FORET COMMUNALE
- Questions diverses
- Informations du maire

2024-27 – APPROBATION DU RPQS 2023 DU SYNDICAT DES EAUX DE THUILLIERES

Monsieur le Maire présente le rapport relatif aux prix et qualité du service public de l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité absolue,

APPROUVE le RPQS 2023 du Syndicat des Eaux de THUILLIERES

2024-28 – DEMANDE D'ADHESION AU SDANC

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif invitant celui-ci à se prononcer sur :

La demande d'adhésion de la commune de BELMONT LES DARNEY à la compétence des deux cartes"

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité atteinte,

SE PRONONCE POUR l'adhésion des communes de BELMONT LES DARNEY à la compétence des deux cartes.

2024-29 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR DEUXIEME TRANCHE AMENAGEMENT GRANDE THEY

Projet : Aménagement de la traverse d'agglomération RD68 – TRANCHE 2.

Montant total des travaux HT : **560 600 € HT.**

Montant total de l'opération HT : **604 875, 75 € HT**

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Union européenne		
Etat DETR	30 %	181 462.73 € HT
Conseil régional Grand Est	12.80 %	77 369.00 € HT
Conseil départemental des Vosges	9.60 %	58 054.00 € HT
Dispositif « amende de police »	4.96 %	30 000.00 € HT
Agence de l'eau Rhin-Meuse	1.11 %	6 750.00 € HT
Sous-Total financement public (80 % maximum)	58.46 %	353 635.73 € HT
Fonds propres		
Emprunts		
Sous-total collectivité		
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)	100.00 %	604 875. 75 € HT

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité absolue,

- ADOPTE l'opération et les modalités de financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment la demande de subvention auprès de la préfecture des Vosges.

2024-30 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Monsieur le Maire présente la convention de mise à disposition de personnel pour l'accompagnement transport scolaire entre la ville de VITTEL et la commune de THEY SOUS MONTFORT.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, et avec la majorité absolue,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

2024-31 – ASSIETTE DES COUPES DE L'EXERCICE 2025 EN FORET COMMUNALE

Monsieur le Maire expose les propositions de l'Office National des Forêts concernant les coupes inscrites au titre de l'exercice 2025, conformément aux principes de gestion durable et de préservation de l'environnement et précise que ces propositions découlent de l'application de l'aménagement forestier en vigueur.

Monsieur le Maire fait lecture du tableau d'assiette des coupes de l'exercice 2025 comme suit :

Proposition de l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2025			
Parcelle à désigner	Type de coupe	Surface	Volume présumé réalisable
11	Première éclaircie	3.97 ha	139 M3 (Volume total)
3	Amélioration de bois d'œuvre	3.55 ha	160 M3 (Volume total)
5 r	Coupe d'ensemencement	1.30 ha	58 M3 (Volume total)
12	Amélioration de bois d'œuvre	4.77 ha	310 M3 (Volume total)
14 v	Coupe sanitaire	0.40 ha	14 M3 (Volume total)
15 v	Coupe sanitaire	0.33 ha	12 M3 (Volume total)

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, et à l'unanimité

DECIDE :

- DE CONFIER à l'Office National des Forêts la mise en vente en bloc et sur pieds des parcelles 5 r – 12 – 14 v – 15

-DE PARTAGER en nature des petits bois entre les affouagistes au cours de la campagne 2025 / 2026, de la parcelle 11 en première éclaircie de jeunes peuplements, 16 et 21

-DE REPARTIR l'affouage par feu

-DESIGNE Messieurs NICOLAS Michel, CAMUS Patrice LEVEQUE Jean Paul et NOEL Hugues comme garants solidaires.

-FIXE le délai unique d'exploitation, façonnage et vidange des bois partagés en affouage au 15 septembre 2026 et précise qu'à l'expiration de cette date les affouagistes pourraient être déchus de leurs droits.

-FIXE le prix unitaire de l'affouage à 7 €.

-APPROUVE le règlement d'affouage pour la campagne 2025 / 2026

-REPORTE la parcelle 3 à un exercice ultérieur pour des raisons de suffisance nécessaire.

SIGNATURES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

NICOLAS Michel	CAMUS Patrice
FAUCHERON Pascal	CHOLE Elisabeth
CHOLE Elisabeth	FATET Laurent
GOURVES Jean-François	GRAINGEOT Lucette
LEVEQUE Jean-Paul	MARSAL Mathieu
NOEL Hugues	